

---

## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #794-02-23 portant sur la formation du comité consultatif en environnement**

---

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	19 décembre 2023
Dépôt	19 décembre 2023
Adoption	15 janvier 2024
Entrée en vigueur	17 janvier 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

**DONNÉ À PIEDMONT, CE 17<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2024.**



---

Caroline Aubertin  
Directrice générale et greffière-trésorière